



La Parole du Rav Brand

A la fin des quarante ans dans le désert, devant les juifs réunis, Moché leur rappelle le refus de leurs parents de conquérir la terre sainte : « Où monterions-nous ? Nos frères [les explorateurs] nous ont fait perdre courage, en disant : Les hommes de ce pays-là sont plus grands et de plus haute taille que nous ; ils possèdent des villes grandes et fortifiées jusqu'au ciel ; nous y avons même vu des enfants d'Anak (du géant) » (Dévarim 1,29). Pourquoi Moché reprend-il le langage excessif des explorateurs : « fortifiées jusqu'au ciel » ?

Puis Moché leur rappela leur réussite lors de la conquête des pays de Si'hon et Og : « Nous primes alors... soixante villes... le royaume d'Og en Bashan... ces villes étaient fortifiées, avec de hautes murailles, des portes et des barres... Og, roi de Bashan, était resté le seul de la race des géants... » (Dévarim 3,4-11). Pourquoi leur rappelle-t-il la conquête du pays d'Og qu'ils avaient vécue eux-mêmes ? Et qu'importe le nombre de « soixante villes fortifiées » d'Og ?

Avant le déluge, des géants, investis de puissances célestes, s'emparèrent de l'humanité et la pervertirent : « Les géants parurent sur la terre en ces temps-là, lorsque les fils des elohim [juges ou anges] vinrent vers les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants ; ce sont ces forts qui furent célèbres dans l'antiquité » (Béréchit 6,4 ; Yoma 67b).

Bien qu'en tant que châtement, le monde ait été détruit par le déluge, certains de ces géants survécurent. Grâce à leur perversité, ils dominaient et terrorisaient les peuples du Proche-Orient. Dans un premier temps, les quatre rois abattirent les Réfaïm (géants), les Zouzim, les Emim (terribles), les Hourim (invaincus) et les Emori (Béréchit 14,5-7), « hauts et puissants comme le chêne » (Amos 2,9). Ces géants sont les descendants des géants d'avant le déluge qui restèrent vivants, et habitaient en Erets Israël et aux alentours. D'ieu aida les descendants de Loth, d'Essav et de Yaacov qui purent continuer à les exterminer : « C'est aux enfants de Loth (Moav et Ammon) que J'ai donné Ar en propriété. Les Emim y

résidaient auparavant ; c'était un peuple grand, nombreux et de haute taille, comme les Anakim... » (Dévarim 2,10-22). Mais trois empires du mal subsistèrent : Si'hon et Og en Jordanie, et les sept nations en Erets Canaan. Les explorateurs les redoutaient au point qu'ils découragèrent la génération des Hébreux sortie d'Egypte de leur faire la guerre. Mais la deuxième génération, avec Moché puis avec Yéhochoua, les vainquit.

Par ailleurs, il faut savoir que le roi Chlomo expliquait toute la Torah au moyen de paraboles. Ainsi, il compare l'homme à une petite ville, investie par un roi géant qui la soumet, jusqu'à ce qu'un jeune garçon sage la libère : « Il y avait une petite ville, habitée par peu d'hommes. Un puissant roi marcha contre elle, l'investit, et éleva autour d'elle de grandes murailles. Mais il s'y trouva un jeune homme pauvre, doué de sagesse, qui sauva la ville par son érudition » (Kohélet 9,14-16).

Chaque enfant est comparé à cette petite ville. Le roi géant est le mauvais penchant qui s'empare de lui et le domine. Le jeune garçon sage est le bon penchant qui libère l'enfant. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer, que les murailles édifiées par le mauvais penchant n'empêchent pas la victoire du bon penchant, qui se trouve à l'intérieur de l'homme...

Quand Chlomo enseignait la Torah, 60 forces du mal l'agressaient. Il s'entourait alors de 60 sages avec lesquels il étudiait afin de vaincre les 60 forces du mal (Sanhédrin 20b) : « Voyez, c'est la litière de Chlomo, elle est entourée de soixante vaillants hommes, d'entre les plus vaillants d'Israël. Ils sont armés du glaive, exercés au combat ; chacun porte l'épée sur sa hanche, en vue des terreurs de la nuit » (Chir Hachirim 3,7-8). Og, aussi, possédait dans ces 60 villes, 60 populations différentes, corrompues par les 60 forces du mal, qui montaient « jusqu'au ciel ». Les 600 000 guerriers juifs étaient répartis en 60 divisions, et chacune d'elles était composée de 10 000 soldats (voir Bamidbar, 10,36). Chacune abattit une force du mal, et conquiert l'une des 60 villes d'Og.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

- Moché prie, espérant entrer dans le pays que Hachem donna aux Béné Israël. Hachem le lui fait voir, lui interdisant toutefois d'y accéder.
- Moché poursuit ses recommandations en rappelant la chance du peuple d'Israël au Sinaï d'avoir vu Hachem de ses yeux.
- La Torah raconte que Moché sépara trois villes, servant

- à préserver les auteurs d'homicides involontaires.
- Moché détaille l'événement historique que fut le Don de la Torah.
- Moché s'étend sur l'importance de la crainte et de l'amour de Hachem, notamment à travers le Chéma.
- La Paracha, dans sa dernière partie, mentionne l'interdit de Avoda Zara, en rappelant la gravité de l'assimilation avec les Goyim.

Réponses n°247 Dévarim

Enigme 1 : Un Rav qui est exilé dans une ville de refuge, ses élèves sont exilés avec lui....

Enigme 2 : Etant donné qu'une pièce n'est pas une pièce de 10 cts, l'autre peut en être une ! David possède donc une pièce de 10 cts et une pièce de 20 cts.

Enigme 3 : Le lit en fer du géant Og, Roi de Bachane, comme il est dit (3-11) :

« Voici son lit, un lit de fer, ..., 9 coudées font sa longueur, et 4 coudées font sa largeur, en coudée d'homme (9 multiplié par 4 = 36)

Rebus : B / Air / État / Tôt / Rat / Azote

Echecs :

Blancs en 2 coups
F1 A6 - A8 B7 (ou C6 B7)
G2 C6



Vous appréciez Shalshelet News ? Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine par mail, abonnez-vous :

Shalshelet.news@gmail.com

Prochain numéro Chabbat Ki Tavo - 20 Eloul
Rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets bh...

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:01	20:22
Paris	21:23	22:40
Marseille	20:52	22:00
Lyon	21:01	22:13
Strasbourg	21:00	22:16

* Verifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 248

Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelle raison, juste Moché implora Hachem de rentrer en terre sainte, et non Aharon (qui était pourtant lui aussi concerné par la Guézéra de ne pas rentrer en Erets Israël) ?
 - 2) A quel enseignement fondamental la Torah fait-elle allusion à travers le passouk (4-4) déclarant : « Véatem hadévékime bachem élokékhem 'haïm koulékhem hayom » ?
 - 3) Pour quelle raison, le passouk (4-29) commence-t-il au pluriel (oubikachetem michame ète Hachem), et se finit au singulier (oumatssata ki tidréchénou békhol lévavékha) ?
 - 4) De quelle façon, une personne n'ayant pas mérité de voir durant sa vie son père et sa mère afin de pouvoir les honorer, pourra malgré tout se rendre quitte de la Mitsva de Kiboud Av Vaème (5-26) ?
 - 5) A propos de l'expression du Chéma « Ouvkhol nafchékha » (6-5), nos Sages interprètent (Béréchit 54) : « Afilou notel ète nafchékha ».
- Pourquoi attribuer la prise de l'âme d'un individu à Hachem, alors que c'est le goy rotséa'h (tueur) qui est pourtant la cause première et principale du retrait de cette néchama ?
- 6) Pour quelle raison, la Torah a-t-elle choisi un langage "Katpi" et "Afriki" (et non Hébraïque) pour enseigner que les tefillin de la tête contiennent 4 paragraphes (Sanhédrin 4) ?

Yaacov Guetta

Halakha de la Semaine

Doit-on faire le "Gomel" lorsque l'on voyage d'une ville à l'autre ?

Il est rapporté dans le Choul'han Aroukh 219,7 que la coutume Ashkénaze est de ne pas réciter le Gomel après avoir traversé une ville, car les Sages ont institué cette berakha seulement pour ceux qui traversent le désert (où il y a un réel danger) tandis que la coutume Séfarade est de réciter le Gomel lorsque l'on traverse une ville au même titre que le désert, car tous les chemins peuvent être dangereux (Yérouchalmi Berakhot 4,4) à condition de parcourir la distance d'une « parssa » qui équivaut à une distance parcourue en 72 min.

Le Roch (perek 9,3) explique alors que ce qui a été dit dans le Yérouchalmi concerne uniquement la Tefilat Haderekh (où l'ensemble des ashkénazim récitent cette bénédiction dès que l'on sort d'une ville et que l'on parcourt plus de 72 minutes de route [Michna Beroura 219,22; Or'hote Rabbénou Tome 1 note 208 au nom du 'Hazon Ich ; 'Hout Hachani page 147; Chevet Halevy Tome 10 siman 21].

Cependant, le 'Hida rapporte une coutume qui est de ne pas réciter la bénédiction du Gomel pour le trajet d'une ville à l'autre bien qu'il soit > à 72 min [Lédaïd Émet siman 23 ot 9 (voir cependant le ot 8)].

Et c'est ainsi que l'on procède dans certaines communautés séfarades [Sefer 'Hayime (Falaggi) 26,5 ; Sidour Beth Oved (gomel ot 19); Caf Ha'hayime 219,40; Alé Hadass Perek 4,15 qui rapporte qu'ainsi était la coutume à Tunis ; Voir aussi le Or Létsion Tome 2 perek 14,42].

Toutefois, la coutume dans la plupart des communautés séfarades est de se conformer à l'opinion du Choul'han Aroukh (à savoir de réciter le Gomel dès que l'on passe d'une ville à l'autre et que l'on a parcouru une distance de plus de 72 minutes). [Chout Choél Vénichal Tome 3 siman 180 qui réfute les propos du Caf Ha'hayime; Ateret Avote Tome 1 perek 13,40 qui rapporte que c'est ainsi que procédaient les érudits au Maroc; Netivé Ame 219; Émek Yehochoua Tome 1 O.H siman 41 ; Maguen Avot page 405; Voir aussi le Yebia Omer 1 siman 13,13 et 2 siman 14,11 ; Birkat Hachem Tome 4 perek 6,24 ainsi que le Alon Bayit Nééman de Rav Mazouz (n°69,25) et le Darké Halakha 61,1 au nom de Rav Mordekhaï Eliahou.]

David Cohen

Réponses aux questions

1) Car Aharon savait que son âme reviendrait en guilgoul chez Ezra «bésod» : " Aharon le Cohen Gadol se réincarna en Ezra qui monta de Babel pour se rendre en Erets Israël (Ezra, 7-5,6)". Aharon se consola donc de pouvoir un jour avoir le mérite de rentrer en Israël et d'y accomplir les mitsvot liées à cette terre sainte. Quant à Moché, sa néchama ne put se réincarner, du fait qu'il était le 3ème guilgoul après Hével et Chet, et que la règle veut qu'on ne puisse revenir en guilgoul plus de 3 fois. (Rabbi Natan Nét'a Chapira, le "Mégale Amoukote")

2) Vous avez, vous, les Béné Israël, la faculté de " vous attacher à Hachem votre D..." (véatem hadévékime bachem elokékhem) :

- 'Haïm : "En étant vivants" (cette idée vient exclure la thèse de certains philosophes goy pensant qu'on ne peut s'attacher à D... qu'après la mort).

- Koulékhem : "Vous tous" (cette expression vient exclure la thèse goy prétendant que seuls quelques êtres d'exception d'un très grand niveau spirituel peuvent se lier à D...)

Coin enfants

Devinettes

- 1) D'où apprenons-nous dans la paracha qu'il ne faut pas, par exemple, prendre une 5ème espèce pour la mitsva de Loulav à Souccot ? (Rachi, 4-2)
- 2) Quel est le passouk écrit dans la paracha que nous disons à chaque fois que nous sortons le Séfer Torah ? (Rachi, 4-44)
- 3) Où, pour la 1ère fois, Hachem avait ordonné le Chabbat ? (Rachi, 5-12)
- 4) Quel passage, dans la paracha, récitons-nous au moins deux fois par jour ? (Rachi, 6-49)
- 5) Quel mot, dans la paracha, signifie l'opposé de ce qu'il veut dire en général ? (Rachi, 6-20)
- 6) Comment appelle-t-on un arbre sur lequel on fait avoda zara ? (7-5)

Jeu de mots

Travailler avec les jambons, ne nous permet pas forcément d'en faire partie...

Echecs Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



- Hayom : "Aujourd'hui" (ce terme vient exclure la thèse de certains goyim pensant que ce n'est qu'à la fin d'une vie (à 70 ou 80 ans), suite à de nombreuses années d'ascétisme, qu'on peut s'attacher à D...).

Or, l'histoire juive a montré qu'un individu peut, en 1 jour (ou en un instant), se lier à Hachem par sa téchouva, et acquérir ainsi son monde futur.

(Rav Chlomo Zalman Auerbach, selon le Sidour "Hatéhila véatiféret" du Rav Yé'hïel Mikhal Stern, p.129)

3) C'est pour enseigner à chaque particulier :

« Si tu veux trouver ton D... (oumatssata ète Hachem Elokékha) et voir tes prières exaucées, ce n'est que par la téfila bétsibour que cet objectif sera atteint (d'où la forme du pluriel "Oubikachetem" étant utilisée et incarnant les nombreux juifs priant ensemble à la synagogue).

(Kovetz "Beth Avraham vé Israël", rapporté par le Sefer" Véchalal lo Yé'hsar")

4) En honorant les Talmidei 'hakhamim, dans la mesure où Hachem nous donne également la Mitsva de faire Kavod à ces derniers, comme il est dit (Téhilim 15-4) : « Vèète yirei Hachem yékhabed ». (Rav Its'hak Attia au nom du Sefer 'Hassidim)

5) C'est pour nous apprendre qu'une personne prête à mourir en Kidouch Hachem, ne ressent aucune douleur au moment où son bourreau goy le tue. Son décès s'apparente en effet à une " Mitate Néchikha" lors de laquelle c'est Hachem qui est « notel ète nafcho » (qui vient prendre de manière très douce son âme). (Tachbetz, Rav Chimeon ben Tséma'h, Responsa sur les lois du Kidouch Hachem).

6) Les tefillin de la tête symbolise la souveraineté de D... aussi bien dans les mondes supérieurs que dans les mondes inférieurs (donc d'un extrême à l'autre des mondes qu'il a créés). Or, le pays où l'on parle le "Katpi" et celui où l'on parle "l'Afrikki", se situent eux aussi complètement à l'opposé l'un de l'autre. (Etz Yossef, sur le Midrach Tan'houma, fin de la Sidra de Bo, au nom du Rav Mordékhaï Yafé).

La voie de Chemouel 2

Chapitre 15 : Enfants précoces

« Il a englouti des richesses [mais] il les vomira ; Dieu les chassera de son ventre » (Iyov 20,15). Voilà le chiori un passage qui n'a aucun rapport avec le Livre de Chemouel. Pourtant, nos Sages y voient une allusion à Doèg l'Edomi, érudit éminent qui vécut à l'époque de Chaoul et David. La Guemara (Sanhédrin 106b) rapporte qu'à la demande de ce dernier, Hachem priva Doèg de la Torah qui le protégeait (les fameuses « richesses » mentionnées par le verset). Il put ensuite le livrer entre les mains de trois anges qui mirent fin à tous ses complots visant à éliminer David.

Le Imrei Tsvi ajoute que cet impératif était d'autant plus pressant qu'un certain Ahitofel n'allait pas tarder à venir au monde. Or, si ces deux personnages s'étaient ligüés contre David, celui-ci

n'aurait probablement jamais pu monter sur le trône d'Israël (Maharcha). Raison pour laquelle il devenait urgent de se débarrasser de Doèg. La suite des événements corrobore clairement ce commentaire. En effet, nous avons rapporté il y a quelques mois qu'Ahitofel envisagea sérieusement de laisser David se noyer dans les eaux de la création, ce qui lui aurait permis de régner à sa place. Et si David ne l'avait pas menacé, Ahitofel aurait très certainement mis son plan à exécution. Il représentait donc bien une menace, et ce, alors que David ne l'avait pas encore offensé à cette époque. En conséquence de quoi, lorsqu'Avchalom fomenta son coup d'état, il sollicita le soutien d'Ahitofel, sachant que lui aussi ne portait pas son père dans son cœur depuis l'incident avec Bat-Chéva. Le Malbim explique que celle-ci n'était autre que la petite-fille d'Ahitofel et qu'il n'avait pas apprécié la façon dont David s'était « approprié » Bat-Chéva.

Un dernier point reste cependant à éclaircir : d'après ce que nous venons de voir, Ahitofel vit le jour peu de temps après la disparition de Doèg, soit au début des 40 années de règne de David. Par ailleurs, nous savons grâce au Talmud (Sanhédrin 69b), qu'Ahitofel devient l'arrière-grand-père du futur roi Chlomo alors qu'il avait seulement 26 ans ! Mais comment est-il possible d'engendrer autant de générations en aussi peu de temps ? Face à cette difficulté, la Guemara est obligée de conclure qu'à l'instar de notre matriarche Rivka (qui rencontra Itshak étant très jeune), Ahitofel et ses descendants n'avaient pas dépassé leur dixième année qu'ils avaient déjà donné naissance à leur progéniture. Et malgré son jeune âge, Ahitofel était considéré comme la personne la plus intelligente du royaume. Il n'en fera malheureusement pas un bon usage.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Le Pit'hei Techouva

Né à Bialystok (Empire russe) en 1812, Rabbi Avraham Tzvi Hirsch Eisenstadt est l'un des plus grands rabbanim et poskim de Russie. En 1836, il fut élu pour servir de rabbin de Bristowitz (Grodno). Puis, il servit comme rabbin à Utyan (Utena, gouvernement de Kovno). Il n'avait que 18 ans lorsqu'il commença à rédiger son œuvre principale, Pit'hei Techouva, qu'il termina après quatre années de travail. En raison de son jeune âge, il avait peur de publier son livre halakhique, mais après avoir combattu une maladie grave et craint pour sa vie, il décida d'imprimer son livre afin que les écrits ne soient pas perdus après sa mort. Compilant les décisions halakhiques de la littérature des Responsa et suivant l'ordre du Choul'han Aroukh, cette œuvre compte parmi les références les plus populaires en matière d'Halakha. Le grand mérite de l'auteur consiste à avoir recueilli tout le matériel fourni dans les œuvres de ses prédécesseurs, et en y ajoutant une collection presque complète de références aux responsa de tous les rabbanim éminents. Dans son introduction à la section Yoré Déa (Vilna, 1836), il témoigne qu'il a passé 180 livres de responsa dont il apporte très brièvement leurs conclusions dans son livre. La partie du Pit'hei Techouva sur la section Even haézer fut quant à elle publiée en 1862 ; et, après la mort de l'auteur, la section 'Hochen Michpa'ut fut publiée à Lemberg en 1876. Rabbi Avraham Tzvi Hirsch quitta ce monde à Koenigsberg (Royaume de Prusse), à l'âge de 56 ans.

David Lasry

La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché raconte à Israël comment il a imploré Hachem dans l'espoir de pouvoir rentrer en terre d'Israël.

La Guemara dans Sota (14.) demande : "Moché avait-il besoin de manger les fruits ? (...)

Seulement il voulait pouvoir accomplir les mitsvot spécifiques à la terre d'Israël.

Et Hachem dit à Moché : ton seul désir est d'obtenir la récompense pour les mitsvot de la terre, Je considère comme si tu les avais accomplies"

Rabbi Haïm de Volozhin demande : pouvons-nous imaginer réellement que notre maître Moché ne pratiquait les mitsvot que par intéressement de la récompense pour que Hachem lui dise : ton désir est d'obtenir la récompense ?

Pour répondre à cela il est intéressant de nous pencher sur un point que développe le Hinoukh régulièrement tout le long de son ouvrage.

Au sujet des raisons pour lesquelles Hachem nous a donné les mitsvot, le Hinoukh nous explique que le but premier est de "permettre" à Hachem de nous faire du bien en nous montrant dignes et méritants.

Ainsi lorsque par notre comportement nous nous rendons aptes à ce qu'Hachem répande sur nous toutes Ses bontés, nous accomplissons par la même le but de la création, et apportons du na'hat (de la satisfaction) à notre créateur.

Pour cette raison, lorsque Moché accomplissait une mitsva, le but qu'il recherchait était bel et bien de se rendre digne de la récompense, non pas pour sa jouissance personnelle, mais pour accomplir la volonté divine de nous accorder une infinité de bienfaits.

Toutefois, nous avons une Michna dans Avot qui nous stipule clairement : "Ne sois pas comme un serviteur qui sert son maître afin de recevoir une récompense." S'il en est ainsi, comment pouvons-nous justifier la particularité de Moché rabbéno ?

En réalité, la Michna s'adresse au commun des mortels pour qui la recherche de récompense s'applique davantage à notre satisfaction personnelle plutôt que dans la recherche de satisfaction divine.

Toutefois, en ce qui concerne Moché, nous avons vu à maintes reprises que ce dernier était prêt à sacrifier l'intégralité de sa récompense personnelle afin de grandir les mérites d'Israël et par ricochet la gloire et la satisfaction divine (comme par exemple lorsqu'il demanda à Hachem de l'effacer de Son livre s'il ne pouvait accorder le pardon à Israël).

Puisqu'il en est ainsi, il est donc évident que la recherche de récompense par Moché ne pouvait en rien être motivée par un quelconque intérêt personnel, mais était intégralement composée d'une volonté pure de satisfaire son créateur et ce peu importe le destinataire final de la récompense.

G. N.

Valeurs immuables

« Ce sera quand Hachem ton D.ieu t'amènera vers le Pays qu'Il a juré à tes pères [...] des villes grandes et bonnes [...] et tu mangeras et tu seras rassasié. Garde-toi d'oublier Hachem Qui t'a fait sortir du pays d'Égypte [...] Vous ne suivrez point les dieux d'autres, d'entre les dieux des peuples qui sont autour de vous. [...] et qu'Il t'anéantisse de dessus la face de la terre. » (Dévarim 6,10-15)

Moché évoque de nouveau le contraste entre l'esclavage en Égypte et la prospérité qui attend Israël dans son Pays. Il y a deux façons de réagir devant un brusque changement de situation. On peut se sentir redevable envers Celui Qui nous a tirés de la souffrance pour nous accorder la splendeur, et mettre entièrement ce bienfait à profit pour Lui témoigner plus de gratitude et de loyauté en nous investissant davantage dans l'étude de la Torah et dans la pratique des mitsvot. Malheureusement, le risque est également grand de se laisser entraîner par des plaisirs nouveaux et de finir par oublier Hachem. Le défi posé par la postérité est au moins aussi important que celui de la pauvreté.

De la Torah aux Prophètes

Conformément à ce que nous avons expliqué il y a quelque temps, nous avons lu ces trois dernières semaines des Haftarot en rapport avec la destruction des deux Temples. Mais à partir de maintenant, et ce jusqu'à Roch Hachana, nos Sages se sont inspirés du Maître du monde, qui enjoignit à Ses fidèles prophètes de consoler Son peuple. Raison pour laquelle nous lirons ce Chabbat le quarantième chapitre du livre de Yéchaya qui marque le début de ses paroles de réconfort (tandis que les trente-neuf premiers sont consacrés aux blâmes et aux tragédies). Cette décision prend tout son sens de nos jours où après des milliers d'années d'exil, nous devons continuer à garder espoir qu'un jour, le Maître du monde se souviendra de notre misère et nous vengera de nos oppresseurs.

La terre qui donna le Psak Din

Rabbi Yérouham Leibovitch Zatsal raconta qu'une fois, dans la ville de Volozhin, il y avait une grande querelle entre deux personnes qui se disputaient un terrain. Les deux plaignants allèrent au tribunal et prirent chacun un avocat. Mais le cas était assez complexe au point que l'histoire resta sans suite. Les deux partis se tournèrent vers le Rav de la ville, Rav 'Haïm De Volozhin Zatsal.

Le Rav entendit ce qu'ils avaient à dire et essaya de faire en sorte qu'ils s'arrangent à l'amiable, mais les deux étaient trop têtus pour convenir d'un compromis. Le Rav se leva alors de sa chaise et leur dit : « Je veux voir le terrain en question. » Un des plaignants lui dit : « Voir quoi ?! Il n'y a rien à voir, c'est de la terre c'est tout, rien de plus. » Le Rav lui dit : « Je sais ce que je fais. Demain, nous irons à côté de la terre en question. »

Les plaignants se réunirent accompagnés de leurs proches et, au loin, le Rav marchait en direction du terrain avec un

visage sérieux. Personne ne parlait, tout le monde regardait le Rav. Et d'un coup, ce dernier se baissa et approcha son oreille de la terre. Un lui dit : « S'il-vous-plaît Rav. » Le Rav lui répondit : « S'il-te-plaît, garde le silence. » Après de longues minutes, le Rav secoua ses vêtements et leur donna rendez-vous au tribunal.

L'histoire fut entendue de tous et tout le monde vint écouter pourquoi le Rav avait tendu son oreille à la terre. Le Rav leur dit : « Vu que l'on n'a pas pu savoir à qui appartenait la terre, j'ai donc décidé de savoir ce que la terre, elle-même, pensait de cette histoire. Et voici ce que la terre a dit : Je n'appartiens ni à l'un ni à l'autre. Au contraire, ce sont eux qui m'appartiennent. Si ce n'est pas aujourd'hui alors ce sera demain, et si ce n'est pas demain alors ce sera dans deux jours... Dans tous les cas, à la fin, les deux viendront vers moi.»

Entendant cela, les deux plaignants finirent par s'arranger à l'amiable.

Yoav Gueitz

Enigmes

Enigme 1 : On me bénit lors de plusieurs événements naturels différents. Qui suis-je ?



Enigme 2 :

Voici une liste de chiffres : 7 7 8 1 5 7 2 6 0 6 6 9 1 0 3
Vous devez barrer 9 chiffres pour que le nombre formé par les chiffres non barrés soit le plus grand possible.



Enigme 3 :

Où trouvons-nous, dans notre paracha, des tsadikim qui ne sont pourtant pas des êtres humains ?

Rébus



La Force d'une parabole

La Torah nous ordonne cette semaine de ne rien ajouter à ce que la Torah ordonne (comme mettre par exemple une 5ème paraça dans les tefilin ou une 5ème espèce dans le bouquet du loulav) ainsi que de ne rien diminuer. Nous comprenons aisément que diminuer ne se fait pas, mais en quoi le fait d'augmenter serait préjudiciable ? Pourquoi le fait d'en faire plus ne serait-il pas louable ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole. Réouven a pris l'habitude de se tourner vers son ami Chimone à chaque fois qu'il a besoin d'emprunter quelque chose. C'est parfois une table, parfois des chaises, et Chimone le fait toujours avec plaisir. Cette fois, c'est une marmite qu'il vient emprunter mais curieusement, au moment de la lui rendre, Réouven se présente avec 2 marmites chez Chimone. Face à l'étonnement de ce dernier, Réouven lui explique que sa

marmite a eu un heureux évènement lors de son séjour chez lui et qu'elle a donné naissance à une seconde marmite. Amusé, Chimone ne se fait pas prier pour accepter la seconde marmite. Le lendemain, Réouven vient cette fois lui emprunter de la vaisselle. Chimone qui n'est pas contre le fait d'avoir quelques assiettes en plus, lui prête volontiers 6 belles assiettes. Quelques jours plus tard, c'est un service 12 pièces que Réouven lui ramène pour son plus grand bonheur. Chimone commence alors à prendre goût aux bénéfices de cette maternité miraculeuse et n'hésite pas à présent à proposer à Réouven de lui prêter toutes sortes de choses. Jusqu'au jour où Réouven lui demande pour quelques jours son fameux chandelier en argent. Habituellement une pièce de cette valeur ne se prête pas mais cette fois "le jeu en vaut la chandelle". Il lui remet donc avec plaisir son chandelier en imaginant

déjà l'endroit où il placera dorénavant le bébé chandelier. Seulement, après quelques jours Réouven revient et lui annonce que son chandelier est décédé prématurément. Chimone, fou de rage de perdre un objet de cette valeur, lui dit : " A-t-on déjà vu un chandelier mourir ?!" Ce à quoi Réouven lui répond : "Nous n'avons également jamais vu une marmite donner naissance à une autre, et pourtant tu ne t'es pas soulevé contre cela. Accepte donc maintenant la perte de ton chandelier".

L'idée est qu'en se permettant d'ajouter à une Mitsva de son propre chef, on s'octroie le droit de pouvoir supprimer une Mitsva selon son gré. Respecter la Torah à la lettre passe donc par le fait de ne rien supprimer mais aussi de ne rien ajouter.

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ouriel est un heureux américain qui travaille dur tout au long de l'année et attend donc impatiemment les grandes vacances. Celles-ci maintenant arrivées, Ouriel part la voiture pleine de victuailles cachées, en direction de grands espaces verts pour se reposer. Il arrive dans une ville où il pensait ne trouver aucune trace de judaïsme et découvre étonnamment une vieille synagogue. Il se renseigne un peu auprès de son voisinage espérant que des offices réguliers y soient organisés, mais on l'informe que seuls Roch Hachana et Kippour sont fêtés. Ouriel qui est un homme d'action ne se laisse pas abattre et décide que s'il y a une synagogue, il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de Tefila. Il va donc chercher le responsable de la Choul et découvre une femme âgée, à qui appartient la bâtisse, qui ne fait absolument rien de la religion. Elle lui raconte l'histoire magnifique de leur communauté qui plusieurs décennies auparavant possédait de nombreuses familles pratiquantes et qu'on y priait alors tous les jours. Malheureusement, leur synagogue vieillit mal depuis et personne ne s'en occupe. Il lui demande tout de même la liste des Juifs habitant les environs et s'affaire donc à les appeler un à un afin de leur demander si un office journalier avec les Sl'hot les intéresserait. Mais à chaque coup de fil, il se rend compte du vrai visage de cette communauté. Certains lui répondent poliment qu'ils ne sont pas intéressés, d'autres lui demandent ce que sont les Sl'hot et enfin certains ne voient pas l'intérêt de prier puisqu'ils ont un rendez-vous prochainement pour Roch Hachana. Ouriel est très trahé de l'état de ses frères juifs et continue ses vacances en priant à Hachem de les aider à retrouver le chemin de notre si belle Torah. La veille de son départ, Ouriel fait la connaissance d'un vieil homme habitant le village depuis de longues années qui commence par lui raconter le beau passé de cette communauté avec de nombreux Rabbanim qui y résidaient. Ouriel est abasourdi de nouveau lorsqu'il apprend que les seules Tefilot qui se font dans ce village sont officieuses par des personnes ne respectant aucunement la Torah tout comme leurs fidèles. Le vieil homme l'implore de prendre avec lui le seul Sefer Torah que leur arche contient car on ne lui donne aucunement le respect qui lui est dû mais plutôt le contraire. Ouriel va donc immédiatement appeler son ami en Israël afin de poser la question à un des Poskim (décisionnaires) de sa génération, le Rav Chmouel Alevi Wozner : a-t-il le droit de voler le Sefer Torah ? Qu'en pensez-vous ?

Le Rav Wozner rapporte un Rama (H" M 163) qui écrit qu'il existe une Takana ancienne de ne pas sortir un Sefer Torah ou un Talit d'une synagogue sans l'accord préalable des propriétaires. Cependant, le Rav écrit que pour une bonne raison, on pourra déplacer le Sefer Torah pour l'utiliser ailleurs. La raison est qu'on peut légitimement imaginer que les premiers propriétaires, qui ne sont plus de ce monde aujourd'hui, seraient d'accord et encourageraient cela. Et même si les propriétaires ne le disent pas de vive voix, le Rav Wozner écrit que cette présomption à force de certitude et on considère comme s'ils le déclaraient aujourd'hui. Mais le Rav Wozner termine en disant que ceci est le strict Din, alors que dans notre cas où le "vol" du Sefer Torah peut entraîner une grave Hilloul Hachem ceci est différent. Il rajoute que même si la communauté actuelle ne respecte pas la Torah et les Mitsvot, cependant le fait qu'ils se rassemblent en ces jours si saints que sont Roch Hachana et Kippour pour prier Hachem, on ne peut les considérer négativement. Le Rav termine son Psak (décision rabbinique) en disant que cette question est à étudier posément et qu'avant de "voler" le Sefer Torah, Ouriel devra avoir l'accord d'une partie des habitants en leur expliquant qu'il en va de l'honneur du Sefer. Rav Zilberstein à son tour explique la position de Rav Wozner en racontant l'histoire du Rav Moché Soloweichik qui après la Shoah se déplaça dans les camps de réfugiés en leur faisant lire dans le Sefer Torah, ce qui les reconforta et leur permit de surmonter cette horrible épreuve pour continuer à vivre une vie de Torah et de Mitsvot. Il prouve de là que le simple fait de lire dans le Sefer Torah peut réveiller et donner des forces insoupçonnées dans le cœur de Juifs perdus. En conclusion, Ouriel ne pourra prendre le Sefer Torah sans l'accord préalable d'au moins une partie conséquente de la communauté pour ne pas risquer de faire un grave Hilloul Hachem.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Vous les garderez (l'étude de la Torah) et les ferez (les mitsvot) car c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples... » (4,6) Rachi écrit : « Par cela, vous serez considérés comme intelligents et sensés aux yeux des peuples. »

« Seulement, fais attention à toi et garde bien ton âme de peur que tu n'oublies les choses qu'ont vues tes yeux et de peur qu'elles ne s'écartent de ton cœur tous les jours de ta vie, et tu les feras connaître à tes fils et aux fils de tes fils » (4,9)

Rachi écrit : « Alors quand vous ne les oublierez pas et que vous les ferez dans leur vérité entière, vous serez considérés comme intelligents et sensés. Mais si vous les déformez à cause de l'oubli, vous serez considérés comme stupides, fous. »

Le Ramban n'est pas d'accord avec Rachi et explique ce verset ainsi :

Le verset vient mettre en garde en mettant une mitsva négative de ne pas oublier le maamad Har Sinaï (la cérémonie du don de la Torah au mont Sinaï) en insistant fortement sur le fait de se souvenir d'où nous sommes venus les mitsvot, de ne surtout pas oublier comment s'est produit le don de la Torah au mont Sinaï, ce que nos yeux ont vu : les sons résonnants, les colonnes de feu impressionnantes, l'honneur et la grandeur d'Hachem, Ses paroles entendues depuis le feu... et de faire savoir toutes ces choses que nos yeux ont vues dans ce maamad majestueux et impressionnant à nos enfants et petits-enfants, de génération en génération, pour toujours. Car si Hachem a fait un tel maamad, c'est pour qu'on apprenne à Le craindre. Ainsi, avant de mentionner les dix commandements, la Torah vient donner une mitsva lo taassé de ne rien oublier du maamad Har Sinaï, qu'on le garde toujours dans notre cœur, et qu'on transmette à nos enfants tout ce qui a été vu et entendu. L'intérêt d'un tel maamad est très grand car s'il n'y avait pas eu un événement aussi grandiose et spectaculaire, alors si un jour, se lève un faux prophète nous disant de faire des choses contraires à la Torah et accomplir des prodiges pour nous convaincre, un doute serait rentré dans le cœur des gens. Mais maintenant que la Torah nous a été donnée directement par Hachem et que tout le peuple a vu et entendu clairement et directement, sans aucun intermédiaire, tout celui qui voudra dire le contraire ou émettre des doutes alors, malgré tous les prodiges qu'il pourrait accomplir, il serait directement rejeté et considéré comme menteur car nous connaissons la vérité puisqu'on l'a vue et vécue. Et lorsque nous la transmettrons à nos

enfants, ils sauront que c'est la vérité sans aucun doute comme si eux-mêmes l'avaient vécue car ils savent que des parents ne vont pas mentir à leurs enfants car les parents de tout un peuple ne feraient pas hériter des mensonges à leurs enfants.

On pourrait expliquer la discussion entre Rachi et le Ramban de la manière suivante :

Rachi préfère dire que ce verset s'applique au verset précédent et donc, ce verset vient mettre une condition à ce qui a été dit, à savoir que l'on sera considéré aux yeux des nations du monde comme sensés et intelligents seulement si on accomplit la Torah et les mitsvot totalement, sinon, au contraire, les nations nous considéreront comme des gens stupides et fous.

Le Mizra'hi écrit : « Je ne sais pas pourquoi le Ramban s'oppose à l'explication de Rachi. »

On pourrait peut-être proposer que le Ramban pense que certes Rachi gagne le fait que les versets se suivent et sont dans l'ordre mais d'un autre côté, il suffisait de dire simplement d'accomplir la Torah et mitsvot. Pourquoi mettre tellement l'accent sur le fait de ne pas oublier le déroulé du maamad Har Sinaï ? Pourquoi insister tellement sur la forme et sur la mise en garde de toujours se rappeler dans les moindres détails de la manière dont s'est produit le maamad Har Sinaï et de transmettre aux enfants ? C'est pour cela que le Ramban dévie de l'explication de Rachi et explique comme il l'a expliqué. Mais en analysant bien les mots employés par Rachi, il en ressort que Rachi pense qu'effectivement il n'y a pas que le fond mais aussi la forme qui est également essentielle car c'est en ayant en mémoire et dans le cœur la manière impressionnante dont s'est déroulé le maamad Har Sinaï qu'on acquiert la crainte d'Hachem et qu'on pratique ainsi véritablement la Torah et mitsvot d'une manière authentique et c'est cette vérité et authenticité qui forceront le respect des nations et que ces dernières nous considéreront comme sensés et intelligents. Mais en oubliant le maamad Har Sinaï, on risquerait de transformer la Torah, de la déformer, et à ce moment on sera aux yeux des nations considérés comme fous et stupides. Ainsi, se rappeler toujours du maamad Har Sinaï est, selon le Ramban : la garantie que personne ne pourra nous faire douter de la véracité de la Torah et selon Rachi : la garantie que la Torah ne sera pas déformée.

« Le maamad Har Sinaï s'est produit ainsi afin que tu tiennes face à toutes les épreuves qui se produiront à la fin des temps, que votre cœur ne bouge pas et que vous ne fautiez pas... » (Rambam, Igueret Teman)

Mordekhai Zerbib